

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement 2021/0200(COD)	Procédure terminée
Réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres (Règlement sur la répartition de l'effort) Modification Règlement 2018/842 2016/0231(COD) Sujet 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2021	

Informations complémentaires		
Document de recherche	Briefing	24/11/2021